

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 27 octobre 2015

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis mixte d'urbanisme et d'environnement 1B pour transformer un immeuble de bureau en un immeuble d'appartements à l'avenue des Pléiades, 11 et 11a.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis.

En matière de mobilité, nous ne pouvons souscrire à l'analyse reprise dans le rapport d'incidences. Même si le projet n'aura pas une incidence particulière par rapport à la situation actuelle, il serait plus correct de relever que cette voirie est actuellement fortement embouteillée tous les matins et tous les soirs. Cela correspond plus à la réalité.

En matière de stationnement, les chiffres fournis concernent le taux d'occupation des parkings existants et non le taux de motorisation des locataires. Le report du stationnement dans le quartier aura sans doute un impact non négligeable. Soulignons par ailleurs, un développement du stationnement en voirie la journée, du fait du report des voitures qui précédemment se garaient à Evere, de l'autre côté de l'autoroute, zone qui est devenue payante.

Nous voudrions savoir exactement ce qui est prévu pour la récupération des eaux de pluie : citerne et/ou bassin d'orage.

Nous nous étonnons du nombre de logements à une chambre (40%) alors qu'il nous semble que le Fonds du Logement développe plutôt des logements pour des familles qui s'agrandissent.

Nous voudrions également connaître le devenir des installations de refroidissement installées sur le toit, qui provoquent actuellement des nuisances sonores dans le quartier.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur